

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

**Avis de vacance d'emplois de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux réservés aux élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

NOR : TSSN2524745V

Les emplois de directeur ou de directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ci-après **sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs** ayant satisfait aux épreuves de validation de fin de formation des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en application des dispositions des articles 5 et 17 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié, portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, et qui prévoient la publication des postes correspondants au *Journal officiel* de la République française :

- EHPAD de Saint-Trivier-de-Courtes (Ain) (fiche de poste en annexe 1) ;
- EHPAD de Savines-le-Lac (Hautes-Alpes) (fiche de poste en annexe 2) ;
- EHPAD de Vernoux en Vivarais (Ardèche) (fiche de poste en annexe 3) ;
- EHPAD d'Aix-Villemaur-Pâlis (ex Aix-en-Othe) (Aube) (fiche de poste en annexe 4) ;
- Maison de retraite publique intercommunale Châteaurenard-Barbentane (Bouches-du-Rhône) (fiche de poste en annexe 5) ;
- EHPAD de Neuviç d'Ussel (Corrèze) (fiche de poste en annexe 6) ;
- EHPAD de Longviç (Côte-d'Or) (fiche de poste en annexe 7) ;
- EHPAD de Bussiè-re-Dunoise (Creuse) (fiche de poste en annexe 8) ;
- Centre hospitalier de proximité à La Souterraine (Creuse) (fiche de poste en annexe 9) ;
- EHPAD de Cloyes-les-Trois-Rivières (Eure-et-Loir) (fiche de poste en annexe 10) ;
- EHPAD du Val d'Yerre (ex : Courtalain) (Eure-et-Loir) (fiche de poste en annexe 11) ;
- EHPAD de Mer (Loir-et-Cher) (fiche de poste en annexe 12) ;
- EHPAD de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) (fiche de poste en annexe 13) ;
- EHPAD de Verzenay (Marne) (fiche de poste en annexe 14) ;
- EHPAD de Donzy (Nièvre) (fiche de poste en annexe 15) ;
- EHPAD de Bollezeel et EHPAD d'Esquelbecq (Nord) (fiche de poste en annexe 16) ;
- EHPAD de Nedonchel (Pas-de-Calais) (fiche de poste en annexe 17) ;
- EHPAD de Mulhouse et de Rieddisheim (Haut-Rhin) (fiche de poste en annexe 18) ;
- EHPAD de Loué (Sarthe) (fiche de poste en annexe 19) ;
- EHPAD de Montmirail (Sarthe) (fiche de poste en annexe 20) ;
- EHPAD de Thorigné-sur-Dué et de Vibraye (Sarthe) (fiche de poste en annexe 21) ;
- Pôle gérontologique du Riou Blanc au Seillans (Var) (fiche de poste en annexe 22) ;
- EHPAD de Chalus et de Nexon (Haute-Vienne) (fiche de poste en annexe 23) ;
- EHPAD de Toucy (Yonne) (fiche de poste en annexe 24) ;
- EHPAD du Robert (Martinique) (fiche de poste en annexe 25).

Les candidats à ces emplois doivent adresser leur dossier de candidature, composé de leur *curriculum vitae* et de leur lettre de motivation :

- aux ARS où ils sont candidats ;
- au Centre national de gestion par courriel à l'adresse suivante : [cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr](mailto:cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr) . Un accusé de réception leur sera adressé.

Les différents avis doivent être adressées au plus tard le 8 octobre 2025 par courriel à l'adresse suivante : [cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr](mailto:cng-mobilite-d3s-chef@sante.gouv.fr)

En application de l'article 5 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les nominations sur ces postes sont

prononcées par la directrice générale du Centre national de gestion, après audition des candidats et avis rendus par les directeurs généraux des agences régionales de santé ou directeurs en charge de la cohésion sociale territorialement compétents, après consultation des présidents des assemblées délibérantes, et compte tenu du choix rendu par les candidats.

## ANNEXES

### ANNEXE 1

#### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence du Dr Perret » à Saint-Trivier-de-Courtes (Ain)**

##### *I. – Description de l'établissement*

La commune de Saint-Trivier-de-Courtes est située en plein cœur de la Bresse, à 30 km de Bourg-en-Bresse et 33 km de Mâcon.

L'EHPAD est situé en plein cœur de la commune classée village fleuri de la Haute Bresse, il regroupe : 91 lits d'hébergement permanent dont un PASA de 14 places et un SSIAD de 31 places.

Cette grande diversité de services offre une palette graduable de l'accompagnement des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'à l'entrée en établissement et s'inscrit dans la politique de parcours de vie proposée par la commune qui héberge également un accueil de jour.

##### *II. – Description du poste*

Le directeur favorise l'intégration de l'établissement dans un tissu social, médicosocial et sanitaire, permettant une prise en charge globale et coordonnée des personnes accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

Dans ce cadre, il devra poursuivre le développement des coopérations avec les acteurs du territoire et évaluer les conventions existantes.

Il conduit la politique générale de l'établissement dans le cadre des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires définies au plan national et territorial.

Il devra s'inscrire dans les travaux relatifs au CPOM qui est entré en vigueur.

Il met en œuvre une politique stratégique et opérationnelle de gestion des moyens humains et financiers de l'établissement pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

Il encadre des équipes pluridisciplinaires en favorisant le développement des compétences et savoir-faire des personnels dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.

Il développe une politique d'évaluation continue des bonnes pratiques.

Les 3 principaux objectifs pour l'EHPAD sont les suivants :

- poursuivre les travaux sur la fluidité des parcours des personnes âgées instaurés depuis le domicile jusqu'à l'entrée de l'établissement avec accompagnement spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : PASA : 14 places et inscrire l'établissement au sein des réseaux locaux et des centres de ressources gérontologiques ;
- sensibiliser à la bientraitance et accompagner les équipes de soin dans la montée en compétence pour l'accueil de la population spécifique : formations et sensibilisations régulières sur la conduite à tenir et les bonnes pratiques du quotidien pour favoriser l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- dynamiser la gouvernance de l'établissement notamment par la mise à disposition d'outils.

##### *III. – Profil recherché*

Une expérience de management ainsi que celle dans la conduite d'un établissement sanitaire ou médico-social seraient appréciées ainsi que celle en matière de conduite d'élaboration de projet d'établissement.

Le candidat doit maîtriser la gestion financière et budgétaire d'un établissement, la gestion des risques ainsi que celle des ressources humaines.

Il dispose de compétence en matière d'animation d'équipe pluridisciplinaire et de management du personnel.

Il dispose d'aptitudes à la négociation avec l'ensemble des partenaires. Il doit maîtriser le travail en équipe.

Le candidat doit disposer d'une bonne aptitude managériale et de travail en équipe.

Il doit également détenir de bonnes capacités de négociation et de communication, et pouvoir se positionner en qualité de chef d'établissement dans le respect des règles et orientations fixées par les autorités.

Il dispose d'aptitudes à travailler en réseaux et à gérer la communication en interne à l'établissement et vis-à-vis des partenaires ou acteurs du territoire.

Il doit être en capacité de développer et entretenir des partenariats avec les acteurs du territoire, disposer d'une aptitude à la concertation et pouvoir conduire des projets multi partenariaux.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la gestion administrative et financière d'un établissement, savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

Il doit également avoir le sens de la rigueur dans l'application des réglementations budgétaires, comptables et de sécurité.

## ANNEXE 2

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « François Pavie » à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes)**

##### *I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD « François Pavie » est un établissement public autonome à caractère communal. Le président du CA est le maire de la commune de Savines-le-Lac.

Situé sur les rives du lac de Serre Ponçon, cet EHPAD public de la commune de Savines-le-Lac bénéficie d'un cadre de vie particulièrement agréable.

En effet, cette commune de 1 095 habitants est positionnée au centre du département des Hautes-Alpes et jouit d'un environnement très spécifique alliant base de loisirs aquatiques et montagnes entraînant une forte fréquentation touristique.

Les résidents de l'EHPAD sont majoritairement issus de la commune et alentours, ainsi que leurs familles.

Le bâtiment est fonctionnel et convivial, il comprend 56 chambres individuelles et 2 chambres doubles.

Il est autorisé pour 58 places d'hébergement permanent et deux places d'hébergement temporaire. Les chambres sont toutes équipées de douches privatives.

A noter que la structure ne dispose pas d'unité protégée pour les personnes désorientées, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

L'équipe de soins est à ce jour stabilisée avec la présence d'un médecin coordonnateur et deux infirmières coordonnatrices pour 1 ETP ainsi qu'une équipe médicoéducatrice et des intervenants extérieurs. Depuis juillet 2022, un partenariat avec le groupement hospitalier de territoire (GHT) a permis de renforcer les ressources humaines.

Les activités proposées sont fréquentes et variées, aussi bien d'ordre physique, que ludique ou intellectuel (revue de presse, musicothérapie, atelier mémoire, écriture, gym douce, sorties courses, jeux ludiques, journée des familles, cinéma, spectacles) encadrées par une animatrice.

La restauration est réalisée sur place et appréciée des résidents. Les familles participent également à la vie de l'établissement.

Le conseil de la vie sociale est actif avec notamment la présence d'un représentant en conseil d'administration.

Le CPOM a été signé le 01/01/2022 pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2026.

##### *II. – Description du poste*

Sous l'autorité du président du conseil d'administration, le (la) directeur(trice) d'établissement est en charge du pilotage et de la responsabilité globale de l'établissement sur les aspects budgétaires, ressources humaines, qualité, hygiène et sécurité.

Vos principales missions se décomposent comme suit :

- garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge et de l'hébergement des résidents ;
- assurer le pilotage administratif, budgétaire, technique et logistique ;
- promouvoir l'attractivité de l'établissement en matière de ressources humaines, fidéliser les équipes ;
- manager et fédérer les équipes de la résidence ;
- veiller au taux d'occupation de la résidence ;
- assurer la relation avec la famille et/ou l'entourage du résident ;
- représenter et promouvoir l'EHPAD dans son environnement extérieur et développer la dynamique partenariale ;
- faire le lien avec les autorités de tutelle (département, ARS).

##### *III. – Profil recherché*

*Votre profil :*

Vous êtes doté(e) d'un excellent relationnel, vous êtes attentif(ve) au bien-être des personnes accueillies et à leur famille.

Vous faites preuve de leadership et d'une capacité à mobiliser et motiver les équipes.

Vous savez arbitrer les situations complexes.

Vous avez des aptitudes organisationnelles, opérationnelles et au travail d'équipe.

Vous maîtrisez les méthodologies de gestion de projet et conduite du changement.  
Vous faites preuve d'autonomie dans votre travail et de sens des responsabilités.  
Vous avez des capacités avérées en gestion financière d'établissement médico-social.  
Vous souhaitez vous installer en milieu rural et avez une forte disponibilité vous permettant la direction d'un établissement à taille humaine.

### ANNEXE 3

#### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence Beauregard » à Vernoux-en-Vivarais (Ardèche)**

##### *I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD de Vernoux, implanté en secteur rural, avec une population vieillissante, propose une offre médico-sociale de proximité en faveur des personnes âgées.

L'établissement a également vocation à répondre aux besoins des EHPAD et du domicile pour les prises en charge spécifiques des patients atteints de la maladie d'Alzheimer compliquée de troubles psycho-comportementaux sévères.

Il dispose d'un temps d'IDE de nuit dédié sous la forme d'une garde, permettant de sécuriser la prise en charge nocturne.

Situé au sein de la filière gérontologique d'Ardèche méridionale, il travaille avec l'établissement de référence : CH de Privas Ardèche. Des liens existent également avec le CH de Valence et le CH de Lamastre, ainsi que l'EHPAD d'Alboussière.

##### *II. – Description du poste*

L'établissement qui a été sous CREF est aujourd'hui dans une très bonne santé financière.

Le directeur devra s'appuyer sur le travail engagé pour maintenir la bonne orientation financière de la structure.

Il devra veiller à apaiser le climat social et restaurer, en lien avec le médecin coordonnateur, une collaboration constructive avec les médecins libéraux intervenant sur l'établissement.

Le directeur veillera à inscrire pleinement l'établissement dans son environnement territorial, et à poursuivre et renforcer les coopérations avec les partenaires du territoire.

Il devra également poursuivre la mise en œuvre des objectifs opérationnels fixés dans le cadre du CPOM 2025-2029 ainsi que la mise en place du groupement de territoire et le développement du tiers lieu.

A moyen terme, le directeur veillera à lancer des travaux visant à améliorer l'isolation thermique et le chauffage des bâtiments.

##### *III. – Profil recherché*

###### *Connaissances particulières requises :*

Connaissance de la réglementation en matière médico-sociale tout particulièrement celles afférentes aux EHPAD.

Connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux EHPAD en matière budgétaire et comptable.

Techniques de conduite du changement et de gestion de projets.

Techniques de négociation et de gestion de conflit.

###### *Compétences professionnelles :*

Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire.

Savoir positionner l'établissement dans des réseaux sanitaires, de santé publique ou médico-sociaux au sein du territoire.

Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement.

Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents.

Savoir susciter l'adhésion des équipes en interne.

Savoir être attentif et prendre en compte les attentes des usagers et des familles.

###### *Expérience professionnelle appréciée :*

Expérience en management.

Expérience dans un établissement sanitaire ou médico-social.

## ANNEXE 4

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Tricoche Maillard »  
à Aix-Villemaur-Pâlis (ex : Aix-en-Othe) (Aube)***I. – Description de l'établissement*

Aix-en-Othe : l'EHPAD se situe à 30 km de l'ouest de Troyes, à 40 km de Sens et à 1 h 50 de Paris. L'établissement se situe à proximité des commerces (coiffeurs, boulangerie, banques, marché le mercredi...) et des installations municipales (mairie, bibliothèque...).

Chaource : l'EHPAD se situe à 30 km au sud de Troyes et à 20 minutes de Bar-sur-Seine. Il est implanté en centre ville, à proximité immédiate des commerces (coiffeurs, boulangerie, banques, marché le lundi...) et des installations municipales (mairie, bibliothèque, office du tourisme...).

La ville de Troyes (139 880 habitants) est le point central entre les deux établissements.

Il est engagé dans une démarche de mutualisation des ressources et des compétences dans le cadre du GCSMS des EHPAD publics autonomes créé en 2022.

La création du GCSMS est issue de la volonté forte des directeurs des établissements publics autonomes, de promouvoir un rôle d'interlocuteur reconnu pour ces établissements, et de force de proposition au niveau départemental, afin d'assurer la qualité de vie des résidents en assurant des réponses de proximité sur leurs territoires.

Dans ce cadre le GCSMS travaille aux coopérations possibles dans le cadre du GHT et aux liens des établissements avec le GHT. Il vise à s'inscrire plus avant dans la filière gériatrique avec les établissements de santé de référence, et les professionnels de santé libéraux, pour offrir aux résidents des parcours de santé mieux coordonnés.

Il agit également pour le développement de parcours communs de formation des professionnels, tant en terme de qualité d'accompagnement, que de qualité de vie au travail, en référence à des valeurs partagées.

Cette initiative est soutenue par l'ARS et le conseil départemental.

*II. – Description du poste**Missions et activités :*

- définir et faire évoluer les orientations stratégiques de l'établissement dans le cadre du projet d'établissement en prenant en compte les besoins des résidents, des professionnels qui interviennent et l'environnement ;
- avoir une vigilance sur la situation financière et la trésorerie afin d'arriver à maintenir une situation saine et équilibrée ;
- adapter l'accompagnement au plus près de chaque résident ;
- développer la gestion des risques, harmoniser et sécuriser les pratiques ;
- participation active aux réunions de territoire avec les établissements signataires du GCSMS Aube.

*III. – Profil recherché**Expérience souhaitée dans les domaines suivants :*

- de solides compétences de la gestion financière et des ressources humaines ;
- de la démarche qualité et la gestion des risques pour amorcer une dynamique pérenne et structurante ;
- une maîtrise du management d'équipes pluridisciplinaires ;
- de la communication avec une capacité de dialogue de qualité avec les équipes, les résidents et les familles afin de fédérer autour de projets.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

- connaissances dans le domaine médico-social.

*Expérience professionnelle appréciée :*

- conduire le changement afin d'adapter l'organisation de l'établissement à l'évolution des besoins et attentes des usagers et aux politiques publiques ;
- participation à des projets de coopération territoriale ;
- aptitude à la gestion de crise ;
- dynamisme, réactivité et force de proposition.

## ANNEXE 5

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice de la maison de retraite intercommunale (MRPI)  
de Châteaurenard-Barbentane (Bouches-du-Rhône)***I. – Description de l'établissement*

Issue de la fusion des deux établissements en mars 2011, la maison de retraite publique intercommunale (MRPI) de Châteaurenard et Barbentane peut accueillir 120 personnes âgées.

Le site de Châteaurenard « Canto Cigalo » (70 lits HP, 14 places de PASA, 8 places d'AJ) est situé en centre-ville. Celui de Barbentane « La Raphaëlle » (50 lits HP, 12 places de PASA) est situé dans la montagne.

Le site de Châteaurenard est vieillissant. Le site de Barbentane est neuf, mais les précédentes directions ont dû œuvrer pour corriger une centaine de malfaçons.

Les communes de Châteaurenard et Barbentane sont distantes de 10 km.

La fusion des deux établissements a permis la mutualisation de moyens et de compétences, notamment au niveau de la lingerie, dans un contexte économique contraint.

Ce travail inter-établissement s'est également développé avec l'EHPAD La Durance de Noves.

Plus largement, la MRPI travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire : DAC, Réseaux de santé, établissements de santé.

Le CPOM signé le 31/03/2020 demandera une évaluation après 5 années et la préparation de son renouvellement en lien avec les autorités de tarification.

La situation financière est fragile. En effet, un CREF a été signé en août 2021 et une subvention FIR au titre du fond d'urgence a été allouée en 2023. La commission de suivi des ESMS en difficulté financière du 09/11/2023 a décidé de l'attribution de 350 000 euros. L'ARS a également alloué 206 444 euros de CNR. Le travail de suivi en interne et en lien avec les autorités de tutelle et l'ANAP se poursuivra en 2025 et 2026 dans le cadre du programme Perf'EHPAD.

La future direction devra poursuivre la réflexion sur le schéma directeur immobilier de la MRPI, et proposer un projet de réhabilitation qui tienne compte des capacités financières en investissement et en exploitation de l'établissement.

*II. – Description du poste*

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

*Stratégie :*

Accompagner les mutations du contexte réglementaire et les évolutions concomitantes aux besoins des personnes âgées : suivi du CPOM, consolidation de la procédure à suivre dans le cadre de l'EPRD, suivi des dispositifs SEGUR, suivi du CREF.

*Organisation :*

La gouvernance est caractérisée par une relation forte et constante entre la direction, le médecin coordonnateur et le cadre de santé.

*Coordination externe et interne :*

Le candidat devra s'inscrire dans la poursuite des actions engagées dans le cadre des partenariats existants :

- maintenir les partenariats conventionnels de suivi des personnes âgées avec les établissements de soins de proximité (hôpitaux, cliniques, HAD, SPASAD, SSIAD) ;
- poursuivre la démarche d'intégration du réseau gérontologique local : PFR, DAC, PIS, etc. ;
- prendre part aux travaux du futur groupement territorial social et médico-social (GTSMS).

*Conduite générale de l'établissement :*

- consolider avec les personnels, la concertation, le dialogue social et les efforts de professionnalisation par la formation des ressources humaines ;
- maintenir une gestion budgétaire et financière rigoureuse afin de garantir le maintien et le développement de la qualité de la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

*Principaux projets à conduire :*

- pilotage et suivi des démarches de transformation possibles du site de Châteaurenard ;
- suivi du CREF : Le travail de suivi en interne et en lien avec les autorités de tutelle et l'ANAP se poursuivra en 2025 et 2026 dans le cadre du programme Perf'EHPAD ;
- CPOM 2025-2030.

### III. – Profil recherché

#### *Expérience professionnelle appréciée :*

Le candidat devra déjà avoir eu une expérience de direction car il aura la charge de deux établissements. A cet égard, les expériences en tant que directeur d'EHPAD seront appréciées.

Le candidat devra s'inscrire dans la poursuite des actions engagées dans le cadre d'un retour à une gestion financière et budgétaire saine et s'investir dans la présentation auprès des autorités de tutelle du projet de restructuration de la MRPI.

Il devra promouvoir un dialogue social apaisé et une communication renforcée avec les résidents et leurs familles.

Il devra poursuivre les coopérations avec les partenaires présents sur le territoire et s'inscrire dans les dispositifs de coordination existants (PFR, DAC...).

#### *Connaissances particulières requises/prévues :*

Managériales et stratégiques.

Connaissance de la législation et réglementation des EHPAD (lois récentes, normes, risques, sécurité).

Compétences en pilotage de projets (projet d'établissement, projets de vie des résidents).

Compétences en management d'équipes multidisciplinaires.

Connaissances en gestion budgétaire et financière.

Maîtrise des procédés d'évaluation des activités et de la qualité des prestations d'une structure médico-sociale.

#### *Compétences professionnelles requises/prévues :*

Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Aptitude au travail d'équipe et de réseau : savoir susciter l'adhésion des équipes en interne comme celui des partenaires en externe.

Savoir être attentif et prendre en compte les usagers et leur famille.

Avoir le sens de la négociation et de la communication.

Disponibilité, écoute, discrétion et empathie.

Sens des responsabilités.

Dynamisme, réactivité et force de proposition.

Rigueur et organisation.

## ANNEXE 6

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « La Bruyère » à Neuvic d'Ussel (Corrèze)**

##### *I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD de Neuvic compte 93 lits hébergement permanent dont 14 PASA.

Il compte également 2 lits hébergement temporaire, dont un lit identifié « hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation ». Soit une capacité totale de 95 lits.

Il est attendu des EHPAD une évolution significative dans leur rôle et leur positionnement sur leur territoire en tant que pôle ressources/plateforme de prestations au profit de la population et des acteurs notamment du maintien au domicile.

Le développement des actions de prévention et de soutien de l'autonomie est un enjeu fort, y compris en s'appuyant sur le déploiement des nouvelles technologies.

L'EHPAD de Neuvic se doit de remplir des objectifs cohérents au regard du SRS :

- définition du parcours de santé et de vie de la personne âgée ;
- organisation de la filière gériatrique ;
- développement d'une logique d'adaptation de l'offre centrée sur le maintien à domicile et la diversification de l'offre d'EHPAD ;
- développement des modes d'accueils alternatifs et le soutien aux aidants ;
- conforter la qualité et la sécurité des pratiques ;
- promouvoir l'innovation ;
- coordination des acteurs autour de la personne ;
- favoriser la mobilité des expertises auprès des établissements ;
- promouvoir le prendre soin des professionnels ;
- renforcement de la démocratie sanitaire.

## II. – Description du poste

### *Stratégie :*

Il définit ou fait évoluer le projet d'établissement, en lien avec l'ARS et les services du conseil départemental, les autres collectivités territoriales.

Il positionne son établissement dans l'environnement territorial en accord avec le conseil d'administration et assure le pilotage de l'établissement en conformité avec les orientations nationales et territoriales.

Il conduit et évalue la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le projet d'établissement et dans tous les projets qui le constituent.

Il définit la politique financière de son établissement.

### *Organisation :*

Il définit l'organigramme de son établissement et la répartition des fonctions ainsi que des délégations de gestion.

Il définit et adapte l'organisation de l'établissement et des services en fonction des évolutions internes et externes.

### *Coordination externe et interne :*

Il coordonne avec les partenaires du territoire d'intervention de l'établissement les actions communes ou effectuées en coopération, assurant notamment la continuité territoriale des prises en charge des personnes.

Il s'assure de l'adaptation de cette prise en charge à la situation des personnes accueillies ou accompagnées par son établissement (social, handicap, âge, pathologies...) en prenant compte notamment les spécificités réglementaires.

Il met en place les processus de décision, et le système d'aide et de suivi des décisions (tableaux de bord).

Il veille à la cohérence et à la coordination des activités de son établissement avec celles des différents réseaux.

Il préside ou anime et coordonne différentes instances de l'établissement et le cas échéant les réunions de direction.

Il arbitre les choix opérationnels.

Il négocie avec les acteurs internes et externes de l'établissement.

### *Conduite générale de l'établissement :*

Il définit et organise les permanences (nuits, fins de semaine et période de congés scolaires y compris pour son propre remplacement) et les urgences : urgences sociales et urgences judiciaires.

Il prononce les admissions des personnes accueillies.

Il assure la prévention des risques liés à l'activité de son établissement.

Il s'assure du respect des droits des usagers (personnes accueillies ou accompagnées et leurs familles) et de la promotion de la « bientraitance ».

Il s'assure de la mise en œuvre des projets de service par les responsables de service.

Il met en œuvre avec les équipes l'évaluation interne et prépare les opérations d'évaluation externe et procède au contrôle des activités.

Il dispose du pouvoir de nomination, d'évaluation et disciplinaire sur les personnels de son établissement.

Il évalue ses collaborateurs directs.

Il élabore le budget de l'établissement et en assure le suivi jusqu'à la clôture de l'exercice, ainsi que celui de sa trésorerie et son bilan.

### *Principaux projets à conduire :*

Il définit la gouvernance de ces projets et conduit lui-même les projets stratégiques.

Il prépare les équipes concernées, et le cas échéant avec l'équipe de direction, à ces changements.

Il anime les réunions de concertation ou de négociation.

Il est le recours ou l'arbitre en cas de conflits ou de crises liés à ces projets.

Négociation du CPOM avec des actions en lien avec le projet d'établissement 2019-2024 décrit ci-dessous et notamment :

Mise en place du nouveau logiciel de soins.

QVT.

Portage de repas.

Création du jardin thérapeutique.

Projets partenariaux.

Le CPOM pour la nouvelle période 2025-2030 sera à construire conjointement avec les services du conseil départemental de la Corrèze et de la délégation départementale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

### III. – Profil recherché

#### *Expérience professionnelle appréciée :*

- direction d'un établissement de santé ou médico-social de taille significative ;
- pilotage de projets de coopération territoriale ;
- conduite du dialogue social.

#### *Connaissances particulières requises/prévues :*

- connaissances des politiques sanitaires et médico-sociales ;
- modes de gestion du secteur public hospitalier ;
- connaissances des populations et de leurs attentes, des déterminants sur le vieillissement, la perte d'autonomie et des conditions de prise en charge médicale et sociale dans un cadre territorial ;
- conduite de projets immobiliers.

#### *Compétences professionnelles requises/prévues :*

- savoir positionner l'établissement dans des réseaux de santé publique ou médico-sociaux au sein de son territoire ;
- savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions dans un environnement complexe ;
- savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents ;
- susciter l'adhésion des équipes en interne comme celle des partenaires ;
- prendre en compte les attentes et impliquer les usagers.

## ANNEXE 7

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Marcel Jacquelinet » à Longvic (Côte-d'Or)**

#### I. – Description de l'établissement

Implantation à 800 m de Dijon, et à proximité du CHU.

71 lits d'EHPAD et 12 lits d'UVP.

Nombreuses conventions de partenariat (CHU, CHS, clinique, pharmacie... d'où des interventions dans le cadre de la filière gériatrique, de l'HAD, de l'équipe mobile de soins palliatifs... pour le soins, et avec les partenaires de la ville de Longvic : médiathèque, service Proxi, crèches, écoles, collège...).

Partenariat avec d'autres EHPAD.

Présence de sept bénévoles aux côtés de l'animatrice.

#### II. – Description du poste

##### *Mission générale :*

Assurer la gestion comptable d'un établissement accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou totalement dépendantes.

Piloter les enjeux médico-sociaux et humains de la structure.

Assurer la gestion administrative, financière et logistique.

##### *Activités :*

Définir et mettre en œuvre le projet d'établissement.

Accueillir les résidents et piloter leur accompagnement médico-social.

Manager une équipe pluridisciplinaire.

Assurer la gestion administrative, législative et financière de la structure.

Mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration.

Représenter la structure au niveau local et départemental.

Intégrer et développer le réseau gérontologique local.

Assurer l'intégration sociale et géographique de l'établissement dans son quartier : projets communs, intergénérationnels, avec les associations locales, municipales...

Concevoir des outils pérennes de communication de l'établissement.

### III. – Profil recherché

L'emploi s'adresse à un cadre fonctionnaire ou à un agent contractuel.

#### *Expérience professionnelle appréciée :*

Expérience dans la gestion d'un établissement médico-social.

Expérience dans la conduite de projets.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

Pilotage financier des EHPAD.

Règle de gestion des ressources humaines.

*Compétences professionnelles requises/prévues :*

Aptitude au management opérationnel de proximité.

Aptitude au pilotage financier.

Aptitude à la conduite du dialogue social.

Capacité à négocier et à créer des partenariats avec les acteurs du territoire.

## ANNEXE 8

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Pierre Guilbaud » à Bussière-Dunoise (Creuse)**

##### *I. – Description de l'établissement*

La résidence « Pierre Guilbaud », d'une capacité totale de 80 lits dont 16 places en unité sécurisée, a été entièrement restructurée en 2012 et bénéficie d'un taux d'occupation très satisfaisant.

L'établissement travaille en partenariat avec le CHS de Saint-Vaury ce qui permet l'accueil et la prise en charge en appartement thérapeutique de 3 résidents (au sein des anciens pavillons de la structure). L'accueil de ce profil de résident peut être un axe de développement pour l'établissement.

Le développement de la télémédecine est un enjeu majeur pour le territoire compte-tenu des difficultés d'accès aux soins.

##### *II. – Description du poste*

La directrice/le directeur devra poursuivre les efforts d'ouverture de l'établissement sur son territoire, développer les partenariats et l'inscrire dans une dynamique de projets.

Elle/il devra poursuivre le travail de consolidation budgétaire afin d'assurer une situation financière stable.

La directrice/le directeur développera une dynamique d'équipe au sein de l'établissement afin de valoriser le travail des agents et l'établissement. Elle/il s'assurera du déploiement d'une politique RH en adéquation avec les besoins. Un travail d'actualisation et de formalisation des différents protocoles devra également être mené.

##### *III. – Profil recherché*

Capacité à assurer la direction d'établissements médico-sociaux et favoriser une dynamique d'équipe.

Connaissances budgétaires, financières et fonctionnelles concernant les établissements médico-sociaux.

Assurer une vigilance financière.

Capacité à mener des projets pour instiller une dynamique au sein de l'établissement.

Développer les partenariats et les complémentarités.

## ANNEXE 9

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice du centre hospitalier de proximité à La Souterraine (Creuse)**

##### *I. – Description de l'établissement*

Le centre hospitalier se situe au cœur de la ville de La Souterraine. La commune bénéficie d'une liaison SNCF entre Paris et Toulouse.

La commune est à proximité (8 kilomètres) de l'autoroute A20.

La ville de Guéret, chef-lieu du département de la Creuse, est à 30 minutes. Celle de Limoges est à 45 minutes.

La ville de La Souterraine présente une forte activité associative et sportive (stades, gymnases et piscine).

La ville dispose de deux écoles maternelles et primaires et d'une cité scolaire (collège, lycée général et technologique) Une filière post-bac est également proposée :

- DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design assorti de quatre mentions Espace « design responsable : territoire, société & patrimoine », Graphisme « objets graphiques », Matériaux « textile responsable, éthique, prospectif & innovant : du matériau à l'objet » et Objet « design : usages, scénarii, sens et prospection » ouvert dès la rentrée 2018 à tous les bacheliers ;

- DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués) Design éco-responsable qui accueille des étudiants de trois spécialités : Espace, Graphisme, Produits.

## II. – Description du poste

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

- mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2029 (dont projet de création d'une unité de sénologie) ;
- déploiement des 8 places supplémentaires de SSIAD (passage de 42 à 50 places).

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) :

- cf. organigramme présenté au préalable.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...) :

- continuer les coopérations actuelles (GHT, GCS SIC) ;
- s'engager aux côtés des acteurs signataires de la convention de coopération à titre transitoire dans un travail de création (GCSMS) d'un service autonomie à domicile (SAD) ;
- développer les consultations avancées ;
- développer le réseau ville-hôpital.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...) :

- maîtrise de la masse salariale, travailler sur des maquettes organisationnelles ;
- mise en place de tableau de bord concernant la trésorerie de l'établissement, mettre en place une politique d'efficience financière et budgétaire.

Dossiers en cours :

- visite de certification HAS en avril 2026 ;
- mise en œuvre du plan d'actions élaboré suite à l'évaluation externe (avril 2025) de l'EHPAD ;
- mise en œuvre du plan d'actions élaboré dans le cadre du renouvellement de l'autorisation d'activité de la PUI ;
- mise en œuvre de l'autorisation SMR mention « polyvalent ».

## III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée (projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social...) :

- le poste est ouvert à une première expérience professionnelle.

Connaissances particulières requises/prévues (en lien avec les spécificités du poste) :

- capacités managériales ;
- gestion de projet.

Compétences professionnelles requises/prévues (en lien avec les spécificités du poste) :

- communication/dialogue social ;
- maîtrise des mécanismes budgétaires et financiers.

## ANNEXE 10

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence Arc-en-Ciel » à Vald'Yerre (ancien Courtalain) (Eure-et-Loir)**

### I. – Description de l'établissement

L'EHPAD est situé au sud de l'Eure-et-Loir, à 1 heure de Chartres et 1 h 10 de Blois (gare TGV à Vendôme, 30 minutes).

L'EHPAD est un établissement de 83 lits.

L'EHPAD est adhérent à 1 GCSMS regroupant les EHPAD publics d'Eure-et-Loir.

L'EHPAD a signé un CPOM le 13 mars 2024 (2023-2027).

L'EHPAD bénéficie d'un climat social saint et d'une situation budgétaire maîtrisée.

### II. – Description du poste

Le poste de direction de l'EHPAD « Résidence Arc-en-Ciel » Vald'Yerre.

Le directeur sur site est en charge de la conduite générale de l'établissements, met en œuvre le projet d'établissement et coordonne les coopérations tant internes qu'externes.

Les principaux projets à conduire sont :

- évaluation externe 2027 ;
- mise en œuvre du projet d'établissement ;
- poursuite des partenariats extérieurs ;
- développement du PASA.

### III. – Profil recherché

Les compétences suivantes sont recherchées :

- stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière) ;
- organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) ;
- coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...) ;
- conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...).

## ANNEXE 11

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence du Bois de la Roche » à Cloyes-les-Trois-Rivières (Eure-et-Loir)**

##### I. – Description de l'établissement

L'EHPAD est situé au sud de l'Eure-et-Loir, à 1 h 15 de Chartres et 1 heure de Blois (gare TGV à Vendôme, 30 minutes), en sortie de bourg, près d'un bois, à 10-15 minutes du centre-ville à pied, sans transport en commun.

L'EHPAD est un établissement de 72 lits.

L'EHPAD est adhérent à 1 GCSMS regroupant les EHPAD publics d'Eure-et-Loir.

L'EHPAD a signé un CPOM le 25 juillet 2024 (2023-2027).

L'EHPAD bénéficie d'un climat social sain et d'une situation budgétaire maîtrisée.

##### II. – Description du poste

Le poste de direction de l'EHPAD « Résidence du Bois de la Roche » - Cloyes-les-Trois-Rivières (28 Eure-et-Loir).

Le directeur sur site est en charge de la conduite générale de l'établissement, met en œuvre le projet d'établissement et coordonne les coopérations tant internes qu'externes.

Les principaux projets à conduire sont :

- évaluation externe premier semestre 2027 ;
- mise en œuvre du projet d'établissement ;
- développement des partenariats, en particulier avec les centres hospitaliers de Châteaudun et Henri EY à Bonneval et la plateforme de répit du service de soins ;
- infirmiers à domicile de Châteaudun ;
- inscription dans le centre de ressources territorial.

### III. – Profil recherché

Les compétences suivantes sont recherchées :

- stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière) ;
- organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) ; coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation...) ;
- conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...).

## ANNEXE 12

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Simon Hême » à Mer (Loir-et-Cher)**

##### I. – Description de l'établissement

L'EHPAD « Simon Hême » est un établissement public autonome situé à Mer commune de plus de 6 000 habitants, dans le Loir-et-Cher, à mi-chemin entre Blois et Orléans, possédant un accès direct sur l'A10 (2 h 15 de Paris) et bien desservi par le train (1 h 30 de Paris), disposant de 127 places :

- 98 places en hébergement permanent classique ;

- 18 places en unité sécurisée (UPAD) ;
- 3 en hébergement temporaire, incluant une chambre relais destinée aux personnes âgées en sortie d'hospitalisation ou lorsque l'aidant familial se trouve en difficulté soudaine ;
- un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ;
- un accueil de jour « Les Tilleuls », ouvert du lundi au vendredi, offrant 8 places à des personnes vivant à domicile et atteintes de maladies neurodégénératives.

Depuis le second semestre 2018, un service de transition entre le domicile et l'EHPAD appelé « La Passerelle » est en fonctionnement. Ce dispositif a pour objectifs d'accompagner les personnes en demande d'entrée en établissement, de recréer du lien, de proposer un espace d'écoute et de soutien, de rompre l'isolement, et de proposer des activités adaptées à la personne et à sa famille.

Financé depuis 2019 par la conférence des financeurs du Loir-et-Cher, ce service, conçu par l'EHPAD « Simon Hème » et le GCSMS SEPIA 41, est mis gracieusement à disposition des bénéficiaires.

L'établissement a signé des conventions avec des établissements hospitaliers de proximité (CH de Blois, CHU d'Orléans), l'HAD 41, des associations d'aide à domicile (ADMR, ASSAD...) concernant.

Notamment le transport des bénéficiaires de l'accueil de jour et de « La Passerelle ».

L'établissement est intégré dans un projet départemental de mutualisation et de coopération à travers le GCSMS SEPIA 41. Le directeur devra s'inscrire activement dans cette dynamique et contribuer à la mise en oeuvre du projet régional de santé (PRS) et du schéma départemental autonomie, avec une attention particulière à l'articulation entre l'EHPAD, la commune et le territoire intercommunal, notamment dans le cadre du contrat local de santé Beauce Val de Loire. Un PPI a été déposé en juillet 2025 et est en cours de validation dans le but de la reconstruction des unités coquelicots et lilas du bâtiment « 1987 », l'agrandissement de la salle de restauration du bâtiment fondation et la réhabilitation du bâtiment « 1987 ». L'objectif étant d'améliorer le parc immobilier de l'EHPAD, de répondre aux besoins d'ouverture sur le territoire, tout en intégrant des enjeux environnementaux et de sobriété énergétique.

L'établissement bénéficie d'une très bonne notoriété sur le territoire et possède une dynamique interne, valorisée sur sa page Facebook.

## II. – Description du poste

### *Stratégie :*

Actualiser le projet d'établissement.

Développer l'offre médico-sociale, en lien avec les besoins identifiés sur le territoire.

Organisation.

Assurer le bon fonctionnement des instances institutionnelles (conseil d'administration, conseil de la vie sociale, COVIRIS, commission des admissions, Revue TITAN...).

Animer l'équipe de direction ainsi que les réunions d'information destinées aux personnels, aux résidents et à leurs familles.

Veiller à l'organisation opérationnelle des activités et projets : coordination interne/externe, planification des moyens et des actions, contrôle de la mise en oeuvre, relations avec les autorités de tarification (conseil départemental, ARS).

### *Coordination interne et externe :*

Participer aux réunions liées aux partenariats : GCSMS SEPIA 41, GCS, GIP, DAC, CPTS.

Maintenir et développer la dynamique de coopérations et de mutualisations, dans un objectif d'efficience du fonctionnement de l'établissement.

### *Conduite générale de l'établissement :*

Assurer la gestion des ressources humaines, avec un engagement en faveur de l'attractivité des métiers.

Assurer la gestion financière, administrative et logistique.

Conduire les projets structurants suivants :

- suivi de la construction d'un nouveau bâtiment (suite aux projets pluriannuels d'investissement déposés en juillet 2025) ;
- réhabilitation et réaménagement du bâtiment Coquelicot – Lilas, avec l'objectif de développer des missions tournées vers le territoire.

## III. – Profil recherché

### *Expérience attendue :*

- une première expérience de direction ou d'adjoint de direction d'un établissement social ou médico-social est attendue, compte tenu de la taille de l'EHPAD (environ 6 millions d'euros de budget, 127 lits et places, équipe pluridisciplinaire importante).

*Compétences et expériences souhaitées :*

- bonne connaissance des politiques sociales et sanitaires ;
- maîtrise des modalités de prise en charge, gestion financière et RH ;
- expérience de coopérations inter-établissements ;
- connaissance des démarches qualité et de la conduite de projets architecturaux.

*Qualités personnelles et aptitudes professionnelles :*

- sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale ;
- capacité à manager de manière participative ;
- capacité à travailler en autonomie et à déléguer ;
- qualités d'écoute, de concertation et de négociation ;
- sensibilité aux attentes des usagers ;
- goût pour le travail en équipe et les relations humaines ;
- capacité à positionner l'établissement dans les réseaux de santé ;
- savoir gérer la complexité et les situations de crise.

## ANNEXE 13

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou directrice à l'EPSM « Les Lices Jourdan »  
à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche)***I. – Description de l'établissement*

L'EPSM Les Lices-Jourdan est un établissement public autonome départemental, issu de la fusion juridique le 01/01/2019, de l'EHPAD et du SSIAD des Lices à Saint-Sauveur-le-Vicomte (50390) et de l'EHPAD Jourdan à Magneville (50260). Situé au cœur de la presqu'île du Cotentin, il est membre du GHT gériatrique du Cotentin depuis 2019.

Le site des Lices a connu une restructuration immobilière complète en 1996 et une extension de capacité en 2010 de 12 lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il dispose de 63 lits d'hébergement permanent et un PASA, il gère également un SSIAD de 24 places.

La direction commune mise en place en juillet 2004 avec l'EHPAD de Magneville a abouti à une fusion des 2 entités au 01/01/2019. Une mutualisation des fonctions a été renforcée avec la mise en place de la fusion et certaines compétences rares sont mutualisées entre les 2 sites (personnel administratif, infirmières et cadre de santé, personnel de restauration et une partie du personnel de nuit).

Le site des Lices assure la production de repas pour l'Association Active (portage de repas), gérée par le pôle de proximité du Val d'Ouve à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Le site Jourdan de Magneville est à l'origine un legs fait au département de la Manche. Petit établissement de 30 lits, il a connu une restructuration immobilière profonde en 2 étapes : 1999 puis en 2015.

Depuis la fusion les mouvements de personnel entre sites ont permis de renforcer une culture professionnelle commune avec la formalisation d'un même projet d'établissement. Les outils de gestion sont partagés grâce à l'installation d'un lien TSE informatique entre les 2 sites (EPRD, plannings, commandes, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, logiciel qualité...).

L'intégration au GHT gériatrique du Cotentin (site support de Cherbourg) est l'occasion de développer la filière gériatrique mais aussi de mutualiser certaines fonctions (formations, logistique, marché publics).

*II. – Description du poste*

Le CPOM négocié en lien avec le projet d'établissement est articulé autour de 5 problématiques :

Adapter l'accompagnement au plus près de chaque résident.

Développer la gestion des risques, harmoniser et sécuriser les pratiques.

Optimiser les fonctions support.

Développer les relations ville-établissement.

Renforcer la politique visant le bien-être au travail.

Principaux projets à conduire :

Installation des lits d'hébergement temporaire si attribution des places suite à la réponse à l'appel à projet.

Réalisation collaborative du projet d'établissement sur les bases du résultat de l'évaluation externe.

Poursuivre le travail de rationalisation des dépenses dans un souci de préservation de la qualité des prestations.

Développer le positionnement de l'établissement comme plate-forme de ressources avec la reprise des missions de l'association ACTIVE (livraison des repas).

Poursuivre la réflexion concernant la création d'un site unique de production alimentaire.

Poursuivre le travail engagé concernant la réforme des SSIAD/SAD.

Le directeur est assisté par :

- 4 agents administratifs ;
- 1 FF cadre de santé à temps plein ;
- 1 responsable restauration pour les 2 sites ;
- 1,5 agent d'entretien ;
- 1 médecin coordonnateur.

L'équipe administrative a été structurée, chaque agent à une mission spécifique (RH, économat, accueil facturation) mais la polyvalence a été instaurée sur les 3 postes et les 2 sites de façon à pouvoir suppléer en cas de besoin, les absences.

Une FF cadre de santé assure la responsabilité de la qualité des soins et de l'organisation des équipes soignantes.

Coordination externe et interne :

Collaboration avec les EHPAD voisins pour la mise en place d'actions de formation communes ou l'échange d'informations et de procédures. Suppléance de direction avec les 4 EHPAD du territoire en cas d'injoignabilité temporaire.

Infirmier hygiéniste de territoire intervient 1 fois/mois sur le site.

### III. – Profil recherché

Expérience professionnelle appréciée :

Finances publiques.

Management d'équipes.

Conduite du dialogue social.

Projet de coopération.

Connaissances particulières requises/prévues :

Gestion budgétaire et financière.

Accompagnement du changement.

Conduite de projets opérationnels.

Développement de nouvelles organisations et restructuration de services.

Animation de la démarche qualité et de la gestion des risques.

Compétences professionnelles requises/prévues :

Négociation et dialogue avec les élus.

Capacité à adapter l'organisation aux moyens alloués.

Sens du dialogue social.

Capacité à fédérer.

Autonomie.

Capacité à s'insérer dans un réseau de partenariat avec des établissements de santé et services médico-sociaux voisins ou plus distants.

## ANNEXE 14

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Fondation Duchatel » à Verzenay (Marne)**

##### I. – Description de l'établissement

La commune de Verzenay est située à 17 km de la ville de Reims, métropole du département de la Marne. L'établissement est intégré au groupement hospitalier de territoire (GHT) « Champagne » et dispose de 100 places d'hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes. Le nombre de résidents accueillis à ce jour est resté à 76 compte tenu notamment de la configuration et de la vétusté des locaux (chambres doubles).

Suite à une double inspection du 23 mars 2024 et du 1<sup>er</sup> août 2024 en raison de nombreux signalements liés à des difficultés de gestion et à un risque de rupture de prise en charge des résidents, l'ARS Grand Est a ordonné une mise sous administration provisoire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, qui prendra fin le 30 septembre 2025.

La mise en oeuvre de cette administration provisoire a pu stabiliser la situation de l'établissement, rétablir le dialogue interne et externe et assurer un fonctionnement quotidien sécurisé. Ces éléments devront cependant être consolidés au regard des enjeux immédiats et des projets à mener.

L'établissement présente par ailleurs un déficit structurel lié notamment à un tarif d'hébergement bas par rapport à la moyenne du département. Ce tarif d'hébergement s'explique en partie par une vétusté des locaux et un potentiel faible de modernisation mais avec des perspectives d'éloberation d'un projet de reconstruction de l'établissement.

L'établissement a bénéficié de crédits spécifiques dédiés aux établissements en difficultés financières et est inscrit dans une expérimentation de l'ANAP visant à un accompagnement à la performance (PERFEHPAD).

## II. – Description du poste

Le directeur d'établissement définit et actualise en accord avec le conseil d'administration le projet d'établissement, en lien avec les besoins du territoire et les acteurs institutionnels (ARS, conseil départemental). Dans ce cadre, il est nécessaire d'ouvrir davantage l'établissement dans son environnement territorial. Il assure le pilotage quotidien de l'établissement en conformité avec les orientations nationales et territoriales et le projet d'établissement.

Il conduit et évalue la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le projet d'établissement et pilote la mise en œuvre des projets et actions qui le constituent ou y concourent. Il met en œuvre la stratégie financière et d'investissement de son établissement.

Les principales missions du directeur se décomposent comme suit :

- contribuer à la bonne gouvernance de l'établissement ;
- garantir la qualité et la sécurité des prises en charge et de l'hébergement des résidents ;
- assurer le pilotage et le management de l'organisation, du fonctionnement, des ressources humaines, des tâches administrative, budgétaire, technique et logistique ;
- promouvoir l'attractivité de l'établissement en matière de ressources humaines et fidéliser les équipes ;
- veiller à la pérennité financière de l'établissement ;
- assurer la relation avec la famille et/ou l'entourage du résident ;
- représenter et promouvoir l'EHPAD dans son environnement extérieur et développer la dynamique partenariale avec les acteurs du territoire ;
- faire le lien avec les autorités de tutelle (conseil départemental, ARS).

Les principaux projets à conduire :

- projet d'établissement ;
- adaptation de l'organisation et du fonctionnement ;
- projet immobilier de reconstruction de l'établissement ;
- démarche de performance et d'efficacité, avec un objectif d'amélioration de la santé financière de l'établissement de façon à assurer sa pérennité ainsi que la réalisation et la soutenabilité financière du projet de reconstruction.

## III. – Profil recherché

### *Expérience professionnelle appréciée :*

- expérience souhaitée de 3 ans sur un poste de direction d'établissement médico social, à minima une expérience d'encadrement dans un établissement médico-social ;
- diplôme de directeur d'hôpital/D3S.

### *Connaissances particulières requises/prévues :*

Connaissances générales acquises au cours de la formation à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et mises à jour par l'expérience acquise dans les différents postes ainsi que par la formation continue :

- connaissances dans le domaine de la santé publique ;
- connaissance des besoins des populations âgées et de leurs attentes ;
- connaissance des déterminants de santé notamment liés au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie ;
- techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits.

### *Compétences professionnelles requises/prévues :*

- veiller à appliquer ou faire appliquer le cadre législatif et réglementaire et les grandes priorités sanitaires, médico-sociales et sociales nationales et régionales ;
- avoir une vision stratégique et savoir positionner l'établissement dans son environnement ;
- savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons ;
- savoir adapter son établissement aux contraintes réglementaires et financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents ;
- savoir susciter l'adhésion des équipes en interne comme de celui des partenaires en externe ;
- savoir se diriger dans un environnement complexe et arbitrer des situations complexes.

Vous souhaitez intervenir en milieu rural, en proximité d'un pôle urbain (Reims) et vous investirez dans la direction d'un établissement à taille humaine.

## ANNEXE 15

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice des EHPAD de Donzy (Nièvre)***I. – Description de l'établissement*

La capacité de l'EHPAD se compose de 123 places d'hébergement, 1 place d'hébergement temporaire et 14 places de PASA.

Placé dans un secteur peu concurrentiel, l'EHPAD de Donzy est l'un des 5 EHPAD publics du département autour desquels une dynamique de coopération est attendue.

Situation financière très fragile (suivi par la commission des ESMS en difficulté).

*II. – Description du poste*

Elaboration et suivi du cycle budgétaire et comptable.

Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques et du développement durable. Management d'équipe, conduite de projets et accompagnement du changement. Dialogue social.

Développement de la QVT pour renforcer l'attractivité et les recrutements, dans un contexte de pénurie de personnels qualifiés.

Ecriture du projet d'établissement.

CPOM à engager.

*III. – Profil recherché*

Maîtrise des règles budgétaires et comptables.

Capacités d'animation et de coopération avec les acteurs du territoire et les institutions.

Maîtrise de la communication interne, externe, avec tous les acteurs.

Management d'équipe et conduite de projet.

Grande adaptabilité, capacité à prioriser les dossiers et/ou à gérer plusieurs dossiers en même temps.

## ANNEXE 16

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice des EHPAD « Saint Louis »  
à Bollezele et « Val d'Yser » à Esquelbecq (Nord)***I. – Description de l'établissement*

Les EHPAD de Bollezele et d'Esquelbecq (direction commune) sont situés dans le département du Nord sur deux communes de Flandre maritime, à une trentaine de kilomètres de Dunkerque.

Les deux EHPAD sont en situation financière dégradée et ont fait l'objet d'un audit. Les résultats de cet audit doivent permettre de proposer un modèle économique viable en lien avec la réflexion sur un projet territorial permettant d'assurer la pérennité de l'offre en réponse aux besoins des personnes âgées du territoire.

Les deux EHPAD font également partie d'une réflexion pour la mise en place d'un GCSMS sur la Flandre maritime.

*II. – Description du poste*

Assurer la direction des deux EHPAD en lien avec les présidents des conseils d'administration et les instances du personnel.

Définir et faire évoluer les orientations stratégiques en lien avec les réflexions territoriales et la nécessaire rénovation des EHPAD.

Arrêter et conduire une stratégie financière pour assurer le retour à l'équilibre.

Communiquer et préserver une relation de confiance avec les familles, les résidents, les acteurs du territoire et les élus.

Préparer les instances.

Dialoguer avec les autorités de tutelle.

Participer activement aux relations partenariale du territoire.

*Principaux projets à conduire :*

Participation à la réflexion projet territorial et GCSMS.

Retour à l'équilibre des EHPAD.

Stratégie sur la rénovation des EHPAD.

### III. – Profil recherché

Directeur avec expérience et connaissance financière solide.  
Expérience managériale, aptitude au dialogue social et au travail partenarial.  
Capacité à fédérer autour d'un projet.  
Vision stratégique.

## ANNEXE 17

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Nédonchel (Pas-de-Calais)**

#### I. – Description de l'établissement

Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, public autonome, dont la capacité autorisée est de 83 lits d'hébergement permanent dont 15 dédiés à la prise en charge des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, ainsi qu'un PASA de 14 places.

Pour cet EHPAD les enjeux principaux concernent :

- la politique de gestion des RH ;
- le retour à l'équilibre financier ;
- l'amélioration de la politique globale de prise en charge ;
- la réactivation/déploiement des parcours territorialisés.

#### II. – Description du poste

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

La direction de l'EHPAD est chargée :

1. Définition et mise en œuvre du projet d'établissement ;
2. Accueil des résidents et pilotage de leur accompagnement médico-social ;
3. Organisation technique et logistique du fonctionnement de l'établissement ;
4. Management d'une équipe pluridisciplinaire ;
5. gestion administrative et financière de la structure ;
6. Mise en place des partenariats et projets.

#### *Principaux projets à conduire :*

Mise en place et suivi du plan d'actions suite à la mission d'inspection en matière de gouvernance/pilotage, d'organisation/fonctionnement de la structure et de qualité de prise en charge des résidents.

Réflexion GTSMS.

### III. – Profil recherché

#### *Expérience professionnelle appréciée :*

- stage en EHPAD apprécié.

#### *Connaissances particulières requises/prévues :*

Connaissance du fonctionnement des structures sociales et médico-sociales.  
Connaissance dans le domaine du champ des personnes âgées.  
Connaissance dans la gestion financière (plan pluriannuel d'investissement, EPRD...).

#### *Compétences professionnelles requises/prévues :*

Aptitude au dialogue social et l'accompagnement managérial.  
Conduite de projets.

## ANNEXE 18

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice des EHPAD « Le Beau Regard »  
à Mulhouse et « Les Collines » à Rieddisheim (Haut-Rhin)***I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD « Le Beau regard » est un établissement public autonome implanté à Mulhouse dans le quartier de Dornach. La propriété s'étend sur un terrain de 2 hectares, un parc et un espace boisé entourent l'établissement et offrent des possibilités de promenades et d'animations extérieures.

Sa capacité est de 81 places (extension non importante de + 1 place a été autorisée en 2016). L'établissement accueille donc 81 résidents, autonomes ou dépendants de plus de 60 ans.

L'EHPAD « Les Collines » est un établissement public autonome implanté à Riedisheim, proche des commerces et de l'activité communale, facilement accessible. Sa capacité est de 65 places d'hébergement permanent dont une UVP de 16 places.

Ces deux EHPAD publics sont en direction commune et sont distant de 3 km l'un de l'autre.

*II. – Description du poste*

Assurer l'équilibre budgétaire de la structure : respect des enveloppes allouées, recherche de gain d'efficacité.

Piloter le recrutement de professionnels aux compétences très diverses (paramédicaux, techniques, administratifs, etc.).

Gérer les plannings des équipes et veiller à leur bonne coordination.

Entretenir une forte cohésion et un bon climat social en organisant régulièrement des réunions d'équipe et en palliant rapidement aux éventuels conflits.

Identifier les besoins en compétences sur chaque poste et faire évoluer la politique de formation individuelle et collective en conséquence.

Encadrer l'intervention de bénévoles dans la vie de l'établissement (notamment sur les projets d'animation), en complémentarité et bonne intelligence avec les équipes médico-sociales salariées.

Respect de la loi du 2 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale.

Animer le conseil de la vie sociale et associer les personnes âgées et leurs familles.

Concrétiser les axes stratégiques du projet d'établissement.

Etre garant de la réalisation du projet d'établissement au quotidien et veiller à son évolution en fonction des besoins.

*III. – Profil recherché*

Expérience auprès de population fragile, particulièrement les personnes âgées dépendantes.

Management d'équipe pluridisciplinaire (médicale, médico-sociale, administrative, hôtelière) et travail en partenariat avec les structures sanitaires.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

Avoir une bonne connaissance des politiques de santé publique, du secteur médico-social, des missions qui lui sont confiées, de l'effet des pathologies dans l'organisation de la prise en charge et des stratégies d'adaptation des réponses institutionnelles.

Préparer, mettre en œuvre et vérifier l'exécution des délibérations et orientations du conseil d'administration.

Orienter les choix, les stratégies et les développements de l'EHPAD, les faire exécuter par ses adjoints et vérifier l'efficacité des différents services.

Savoir orienter l'EHPAD en fonction des politiques et orientations sociales et médico-sociales.

Savoir anticiper les impacts liés à l'évolution de l'institution.

Piloter les projets et les transformations nécessaires aux besoins des usagers.

Gérer et développer des stratégies comptables pour orienter les démarches et adaptations de l'EHPAD aux contextes économiques ambiants et aux besoins des résidents.

Savoir sécuriser les équipes qui œuvrent dans l'EHPAD et les adapter à leurs missions.

Représenter l'EHPAD dans tous les actes ou démarches de la vie institutionnelle ou se faire représenter par tous les moyens utiles disponibles ou à développer.

Impulser une dynamique collaborative propice au développement d'une pratique pluridisciplinaire.

Veiller au maintien d'un climat de travail serein, équitable et constructif.

Maintenir et développer les partenariats sanitaires.

## ANNEXE 19

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD de Loué (Sarthe)***I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD de Loué est un établissement médico-social public autonome proposant :

- 59 lits d'hébergement permanent ;
- 1 lit d'hébergement temporaire ;
- 6 places d'accueil de jour ;
- 1 PASA (14 places labellisées/autorisées) ;
- 1 unité dont les locaux permettent un fonctionnement sous la forme d'une unité du type UPAD (12 places parmi les 60 lits).

Adhésion au GCSMS « Part'Age 72 », mis en place début 2019 entre 11 EHPAD publics autonomes de la Sarthe. Mutualisation des plans de formations, du DPO et de certains marchés publics et réponses à des appels à projets (ESSMS numérique, audit énergétique...).

Création d'un GTSMS unique au sein du département de la Sarthe réunissant tous les EHPAD FPH autonomes du territoire prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Une réorganisation des effectifs a permis en 2017 de faire correspondre les effectifs budgétés aux effectifs réels. Elle a été modifiée à la marge.

Le circuit du médicament est conforme (mise en place de la PDA en 2018). L'établissement a été inspecté en juin 2022 sur le circuit du médicament notamment.

L'évaluation interne a été réalisée en 2018

La démarche qualité est active et le plan d'amélioration de la qualité est suivi. Celle-ci s'est quelque peu essouffée avec la mobilisation des équipes pendant la crise sanitaire et durant certaines périodes d'absence de qualitiennne.

Les personnels sont mobilisés et déclarent des FSEI et bons de maintenance. Les projets personnalisés sont créés et mis à jour.

A l'issue d'une réponse commune du GCSMS à un appel à projet de l'ARS, le logiciel Netsoins a été déployé en fin d'année 2023. Cela a permis d'améliorer la traçabilité des soins au plus proche du résident (mise en place de tablettes tactiles), à recentrer les déclarations des FSEI et des bons d'interventions maintenance (moins de fichiers excel et meilleurs suivis d'indicateurs) et à dynamiser les projets personnalisés des résidents.

Cela a également permis la signature électronique des ordonnances par les médecins traitants ainsi que la mise en place des DMP.

Cette mise en place répond aux exigences du Ségur numérique.

L'évaluation externe s'est déroulée en 2024, et il en découle un plan d'action à suivre et mettre en œuvre.

Un logiciel de planning est en cours de déploiement sur l'année 2024 afin de simplifier et sécuriser la gestion des plannings.

Le CPOM a été suspendu au regard du moratoire déposé au niveau national.

*II. – Description du poste**Principaux projets à conduire :*

- poursuivre les actions mises en place afin d'assurer le maintien de l'équilibre budgétaire/financier de l'établissement ;
- poursuivre le développement de l'activité d'AJ et la communication autour de l'activité ;
- poursuivre et redynamiser la démarche qualité (recrutement en cours de la nouvelle technicienne qualité) : relance des COPIL Qualité, mise à jour et suivi des plans d'actions notamment liés à l'évaluation externe ;
- projet d'établissement à mettre à jour ;
- poursuivre les démarches afin de respecter les principes RGPD (DPO mutualisé) ;
- contribuer au développement de projets communs au sein du GTSMS ;
- envisager le développement de l'aide aux aidants, en lien avec l'AJ, sur le territoire Ouest-Sarthe (plateforme de répit) ;
- envisager des actions afin d'améliorer la performance énergétique de l'EHPAD (cf. conclusions de l'audit) ;
- améliorer l'identité visuelle (LOGO) et communication de l'établissement (création d'un site internet...) ;
- travailler en lien avec LBN communautés autour du maintien du portage de repas sur le territoire.

*Points forts :*

Locaux complètement réhabilités/modernisés (livraison définitive des travaux réalisée début 2018).

La diversité des modes d'accompagnement des personnes âgées permettant ainsi une réponse personnalisée à l'évolution des besoins des résidents et de la population âgée :

Accueil permanent avec possibilité de prise en charge dans le PASA.

Accueil temporaire répondant à un besoin de proximité.

Accueil de jour de 6 places.

Existence d'une unité dont les locaux offrent la possibilité d'un fonctionnement sous la forme d'une unité du type UPAD.

Autorisation pour 59 HP + 1 HT.

*Point faible :*

Taille de l'établissement (66 lits et places).

La capacité d'accueil a été augmentée de 2 places en hébergement permanent en début d'année 2025.

### III. – Profil recherché

*Expérience professionnelle appréciée :*

Expérience dans le domaine des coopérations, mutualisations entre établissements et travail en réseaux.

Expérience en management et gestion de projets.

Expérience de la gestion de crise en EHPAD.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

Maîtrise des statuts de la FPH.

Bonne connaissance du public accueilli (personnes âgées dépendantes).

Bonne connaissance réglementaire du secteur médico-social, y compris dans le domaine comptable et financier.

Connaissance de l'organisation du système de santé, réseaux, filière, relation EHPAD/hôpital, démarche MAIA-parcours des aînés...

*Compétences professionnelles requises/prévues :*

- qualités relationnelles, d'écoute et dialogue ;
- gestion de projets au sein de l'établissement et du GCSMS ;
- aptitude au développement et à l'animation des partenariats ;
- aptitudes à la négociation et aptitudes managériales ;
- goût pour la polyvalence dans les missions.

## ANNEXE 20

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « L'arc-en-ciel » à Montmirail (Sarthe)**

##### I. – Description de l'établissement

L'EHPAD « L'arc-en-ciel » de Montmirail est un EHPAD autonome relevant de la fonction publique hospitalière. Département de La Sarthe.

La Direction commune avec le CH La Ferté-Bernard, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a fait l'objet d'une dissolution au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Une coopération importante existe avec le centre hospitalier de la Ferté-Bernard, qui sera à poursuivre, à maintenir voire à développer.

Cette coopération porte sur la prise en charge sanitaire des résidents, un accès direct au plateau technique (urgence, imagerie, bloc opératoire le cas échéant (chirurgie de la cataracte, chirurgie orthopédique [prothèse de hanche]), mais aussi au plateau technique des consultations externes.

Au niveau logistique, une convention est formalisée avec le centre hospitalier La Ferté Bernard pour la prise en charge du linge des résidents et le linge hôtelier (grand plat, petit plat et vêtement professionnel...) de la structure.

*Points faibles :*

- difficultés récurrentes de recrutement, quel que soit le grade ;
- taux d'occupation en décroissance depuis 2019, même si une nette reprise est à constater en 2024 ;
- taux de vétusté des bâtiments et équipement supérieur à 75 % (99,34 % pour les bâtiments) ;
- un seul médecin traitant pour l'ensemble des résidents (cumul avec la fonction de médecin coordonnateur), mais très investi dans la démarche Humanitude® et la limitation des contentions.

*Points forts :*

- FRNG de 1 629 937,32 € (dont 40 835,58 € en provision réglementée pour renouvellement des immobilisations) ;

- une trésorerie positive de 1 548 307,70 € ;
- plus d'emprunt en cours ;
- prix de journée le plus bas du territoire ;
- situation financière saine.

## II. – Description du poste

Le directeur définit et fait évoluer le projet d'établissement en lien avec l'ARS et le conseil départemental et en conformité avec le CPOM.

Il conduit et évalue la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le projet d'établissement et dans tous les projets qui le constituent.

Il préside le CSE et anime les réunions des instances CA et CVS.

Il arbitre les choix opérationnels.

Il négocie avec les acteurs externes et internes.

Il définit la politique financière de l'établissement ainsi que la politique qualité.

Il définit l'organisation des services par activités.

Il anime une équipe d'encadrement de proximité.

Le directeur dispose du pouvoir de nomination, organise l'évaluation et dispose du pouvoir disciplinaire sur les personnels de l'établissement.

Le directeur définit l'organigramme de la structure et la répartition des fonctions ainsi que des délégations de gestion.

Il suit les tableaux de bord et les indicateurs clés (occupation des lits, indicateurs financiers et RH, etc.).

Il prononce les admissions.

La gestion des ressources humaines reste à optimiser et les les personnels [42 agents] à fidéliser.

### *Principaux projets à conduire :*

- un projet de reconstruction d'un EHPAD de 80 places est à l'étude en lien étroit avec le conseil départemental et la mairie de Montmirail ;
- partenariat à développer avec les autres EHPAD à proximité ;
- intégration dans un futur GTSMS ;
- développement d'une prise en charge spécifique en matière de personnes handicapées vieillissantes et/ou de géronto-psychiatrie ;
- fiabilisation des recrutements, attractivité et fidélisation du personnel ;
- concrétiser les objectifs définis dans le CPOM, le projet d'établissement et les évaluations ;
- représenter la structure au niveau local et départemental.

## III. – Profil recherché

### *Expérience professionnelle appréciée :*

Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social...

Portage de projet immobilier dans le cadre d'une reconstruction.

Appétence pour des projets de coopération et ouverture avec les EHPADs du secteur.

Management d'équipes.

Conduite du dialogue social.

### *Connaissances particulières requises/prévues :*

- mission de l'établissement, de l'organisation et du contexte de l'offre médico-sociale (PRS...);
- réglementation relative aux établissements médico-sociaux ;
- connaissance des règles techniques et managériales de gestion d'un établissement médico-social dans toutes ses composantes (RH, finances, achats...);
- élaboration et pilotage des choix stratégiques dans la mise en œuvre de projets tel que le CPOM, le projet d'établissement, la démarche qualité [Evaluation externe] ;
- une bonne connaissance en matière de grand âge est attendue, y compris en géronto-psy et personne handicapée vieillissante.

### *Compétences professionnelles requises/prévues :*

- conduite de projet ;
- animation des instances consultatives et délibératives ;
- capacité à s'insérer dans un réseau de partenariat avec des établissements et services médicosociaux et des établissements de santé ;
- assurer l'encadrement des équipes ;
- capacité à initier, animer et accompagner le changement des organisations et le positionnement stratégique des activités.

## ANNEXE 21

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice des EHPAD « Albert Trotté »  
à Thorigné-sur-Dué et « La Petite Bruyère » à Vibraye (Sarthe)***I. – Description de l'établissement*

- EHPAD « Albert Trotté » : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPAD public autonome FPH de 72 lits dont 12 lits d'UPAD ;
- EHPAD « LA Petite Bruyère » : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPAD public autonome FPH de 72 lits dont 12 lits d'UPAD.

Les deux établissements sont en direction commune depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020. Ils sont membres du GCSMS Part'âge 72 qui regroupe des établissements autonomes médico-sociaux sarthois. Réflexion en cours pour faire évoluer le GCSMS en GTSMS.

Diversité des modes d'accompagnement permettant d'assurer la continuité du parcours des personnes âgées du territoire (AJI/PFR Cap'Aidants, HP, HT, UPAD et PASA pour l'EHPAD de Thorigné).

Les coopérations sont développées : les établissements sont en direction commune et membres du GCSMS Part'âge 72, du DAC, travaillent en lien avec Sarthe Autonomie, les CPTS, le CRT Georges Coulon (pour Thorigné), les établissements médico-sociaux de proximité (comité éthique avec l'EHPAD de Montfort-le-Gesnois) et les établissements sanitaires (dispositif d'astreinte d'IDE de nuit mutualisé(e)).

*Principaux projets 2025 :*

- Réalisation de l'évaluation des deux établissements (février 2025).
- Renouvellement du CPOM des deux établissements.
- Réflexion à engager sur le changement des logiciels administratifs (suivi carrière des agents et paie).
- Remplacement du système de détection incendie de l'EHPAD « La Petite Bruyère ».
- Engagement dans un partenariat avec le centre hospitalier du Mans concernant la médecine du travail.
- S'impliquer dans l'évolution du GCSMS Part'âge 72 en GTSMS et les différents projets territoriaux notamment de soutien aux aidants.
- Si AMI relancé, se positionner pour mettre en place à titre expérimental un « PASA équinoxe » à l'EHPAD de Thorigné-sur-Dué.

*II. – Description du poste*

Le directeur, ou la directrice, est en charge de la gestion courante du site de l'EHPAD de Thorigné-sur-Dué (admissions, relations avec les usagers, achats, gestion des ressources humaines...).

Parallèlement, il/elle est référent des domaines fonctionnels suivants pour les deux établissements de la direction commune :

*Stratégie :*

Le directeur/trice assure la conduite générale des deux établissements en veillant à la cohérence des choix stratégiques tout en uniformisant les outils entre les deux établissements.

Il/elle s'assure du suivi des actions prévues dans les projets d'établissements et les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Il/elle s'assure de la mise en œuvre des délégations notamment concernant celle de la directrice adjointe Il/elle assure la communication interne/externe des projets.

Piloter la gestion administrative et financière.

*Gestion des ressources humaines.**Gestion des projets de coopération :*

Le directeur/trice représente l'établissement et contribue à l'établissement de coopération avec les partenaires extérieurs de la direction commune pour améliorer les parcours de soins de la filière gériatrique.

Evaluation de la qualité et de la gestion des risques.

Opérationnel et gestion de projets : le directeur/trice organise la gestion participative du changement et anime les instances de concertation.

*III. – Profil recherché**Expérience professionnelle appréciée :*

- Projets de coopération, projets architecturaux, conduite de dialogue social.
- Expérience de direction d'établissement dans le secteur médico-social.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

Connaissance de l'organisation des EHPAD et de la réglementation applicable aux établissements appartenant à la fonction publique hospitalière.

Connaissances en RH, marchés publics, finances.

Maîtrise des outils de pilotage et de gestion.

Conduite de projets et de changement.

*Compétences professionnelles requises/prévues :*

- management d'équipe ;
- sens de la rigueur et de l'organisation ;
- capacité d'adaptation et d'anticipation ;
- sens de la pédagogie et du travail en équipe ;
- polyvalence dans les missions.

## ANNEXE 22

## FICHE DE POSTE

**Emploi de directeur ou de directrice du « Pôle gérontologique du Riou Blanc »  
au Seillans (Var)***I. – Description de l'établissement*

D'une capacité totale autorisée de 125 lits répartis sur deux sites distants de 13 km, Seillans (85 lits) et Saint-Paul-en-Forêt (40 lits), l'EHPAD public autonome jouit d'une excellente attractivité et réputation dans une zone de forte concurrence avec le secteur privé lucratif. L'établissement disposait jusqu'en 2021 d'une bonne structure financière toutefois fragilisée par les résultats des deux derniers exercices, les indicateurs financiers montrent toutefois une situation saine.

Le/la futur(e) directeur/directrice aura pour mission première la mise en œuvre et le suivi des objectifs du CPOM signé en février 2024.

Il devra maintenir le climat social de l'établissement tout en optimisant l'organisation des services, notamment en poursuivant le projet de restructuration de l'offre sur les 2 sites géographiques.

Il devra posséder des compétences en matière de suivi des travaux et mener une politique de maîtrise des coûts notamment en matière énergétique (projet de travaux en cours).

Il devra s'inscrire dans les dispositifs existants et innovants répondant aux besoins du territoire.

*II. – Description du poste**Stratégie :*

- assurer le bon fonctionnement de l'établissement et une bonne qualité d'accueil tout en observant une grande rigueur budgétaire et financière.

*Organisation :*

- consolider l'organisation en place.

*Coordination externe et interne :*

- participer à la mise en œuvre d'actions de partenariat avec les structures similaires environnantes, notamment au titre de l'organisation des astreintes et d'achats mutualisés.

Consolider les coopérations actuelles initiées dans le fonctionnement du GCSMS des huit pays varois.

*Conduite générale de l'établissement :*

Stabiliser les effectifs et maintenir l'encadrement paramédical et logistique en place.

Maintenir l'équilibre budgétaire d'exploitation, et une situation financière saine.

*Principaux projets à conduire :*

Poursuivre la politique pluriannuelle de formation de l'ensemble des personnels, notamment dans le champ de la bientraitance de la personne âgée et la prévention des risques.

Poursuivre la migration de la résidence Pellicot sur le site de Seillans, face à l'hébergement de personnes de plus en plus âgées et dépendantes.

Poursuivre le projet de restructuration de l'offre entre les 2 sites géographiques du Pôle Gérontologique du Riou Blanc.

*III. – Profil recherché**Expérience professionnelle appréciée :*

- expérience de direction d'EHPAD ;

- conduite du dialogue social et aptitude à mener des actions pour le maintenir ;
- expérience en ressources humaines ;
- expérience en matière de suivi d'opération de travaux ;
- conduite de projet et accompagnement au changement ;
- forte capacité managériale ;
- participation à des projets de coopération territoriale.

*Connaissances particulières requises/prévues :*

- statut de la FPH ;
- maîtrise juridique et comptable (M22/EPRD/ERRD) ;
- bonne capacité d'écoute auprès des résidents, des familles et des personnels ;
- bonne connaissance des outils de la loi du 02/01/2002 ;
- connaissance du secteur de la gérontologie et des enjeux de l'évolution de l'offre ;
- connaissance des règles des marchés publics.

*Compétences professionnelles requises/prévues :*

- Rigueur professionnelle, réactivité et gestion de crise ;
- compétences managériales, sens de l'écoute et du dialogue (dont conduite du dialogue social) ;
- maîtrise de la communication en interne et en externe ;
- capacité à décider et à arbitrer ;
- compétences de pilotage budgétaires avérées.

## ANNEXE 23

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice des EHPAD « Le Nid » à Chalus et « Résidence du Parc » Nexon (Haute-Vienne)**

##### *I. – Description de l'établissement*

Situé au sud-ouest de Limoges, l'EHPAD de Chalus bénéficie d'un ancrage et d'un positionnement forts sur le territoire haut-viennois tout comme l'EHPAD de Nexon situé au sud de Limoges.

L'EHPAD de Chalus dispose de 123 places d'hébergement permanent dont une unité Alzheimer de 12 places et d'un service de portage de repas à domicile. L'EHPAD de Nexon propose 71 places dont 65 places d'hébergement permanent et 6 places d'hébergement temporaire.

Distant de 21 kilomètres et réunis par une direction commune depuis 1991, la convention de direction commune et de coopérations a fait l'objet d'une révision en 2016. Elle permet d'inscrire ces 2 établissements dans la continuité projets structurants : poursuite et consolidation de la diversification des modalités d'accueil, finalisation des travaux et mise en service d'une cuisine et d'une blanchisserie centrales.

Ces projets nécessitent un directeur/une directrice volontaire dans la poursuite des coopérations, détenteur d'une capacité d'animation et de mobilisation des partenaires pour les fédérer et faire aboutir ces réalisations.

En dehors de ces constructions, les 2 EHPAD viennent de finaliser des travaux d'extension et de restructuration, nécessaires pour une prise en charge de qualité des résidents et des conditions de travail améliorées pour les personnels.

Dans le cadre de l'animation de la filière gériatrique sur le territoire, en partenariat avec le CHU de Limoges, le directeur/la directrice participent à la fluidification de la filière et à la complémentarité des dispositifs de prise en charge.

En Haute Vienne, au vu des évolutions attendues de la démographie, l'accueil et a prise en charge des personnes âgées est un enjeu fort, qui mobilisent au côté du conseil départemental, des acteurs majoritairement publics : 15 EHPAD publics autonomes sous statut FPH et 5 EHPAD rattachés aux hôpitaux (soit 2 624 lits) sur un total départemental de 39 EHPAD et 3 969 lits.

La réflexion en cours de regroupement porté par 12 EHPAD publics autonomes avec la création d'un GCSMS préfigurant un GTSMS est de nature à poursuivre les coopérations déjà tissées sur le territoire sur l'attractivité des métiers et la fidélisation des professionnels médico-soignants.

A noter que les 2 EHPAD concernés ne connaissent pas de difficulté de recrutement ni de vacance de poste.

##### *II. – Description du poste*

Le directeur/la directrice dirige deux EHPAD qui sont pilotes de projets en partenariat avec d'autres EHPAD sur le territoire :

- le dispositif d'astreinte IDE de nuit ;
- l'aide au répit avec d'autres EHPAD pour aller au domicile, animation du café des aidants ;
- les ateliers de prévention (APA, prévention des chutes...).

La direction commune est structurée au bénéfice des deux établissements, avec des temps répartis sur chacun des deux sites.

Autonome, le directeur/la directrice s'appuie sur ses cadres de santé et ses attachés d'administration, de part et d'autre, pour animer au quotidien la gestion de chaque établissement. Le poste comporte ainsi une dimension managériale importante.

Il est attendu du directeur/de la directrice de poursuivre les actions et réflexion menées au bénéfice de l'attractivité des métiers du médico-social, de la qualité de vie au travail et du dialogue social.

Le directeur/la directrice s'inscrit dans une vision territoriale de la filière gériatrique en lien avec les acteurs de la ville, de l'hôpital et du médico-social y compris le champ du handicap. Sa capacité à s'impliquer et/ou à porter des coopérations est indispensable pour renforcer l'attractivité et les moyens du secteur.

Dans le contexte financier connu des EHPAD et nonobstant l'équilibre financier des 2 EHPAD, le directeur/la directrice doit assurer une gestion maîtrisée des finances des deux établissements ; la maîtrise des équilibres requiert un investissement particulier.

### III. – Profil recherché

Une expérience de chefferie d'établissement médico-social est recommandée, avec des capacités managériales affirmées. Une expérience dans le pilotage de projets de coopération serait appréciée.

Par ailleurs, il est attendu du candidat des compétences en matière de :

- management adapté aux personnes et aux situations ;
- gestion budgétaire et financière ;
- pilotage, conduite et suivi de projets ;
- dialogue et communication avec les acteurs internes, externes et les institutions ;
- programmation et d'organisation.

## ANNEXE 24

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Résidence de la Croix des Vignes » à Toucy (Yonne)**

##### I. – Description de l'établissement

EHPAD avec 60 places d'hébergement permanent – 1 place temporaire – 3 places d'accueil de jour.

Dont unité de vie protégée 10 lits – PASA 14 places.

Un GCSM fédère l'ensemble des EHPAD publics du territoire : le GEPY : groupement des EHPAD publics de l'Yonne.

Le Conseil d'administration a validé, avec l'accord de autorités de tarification et de contrôle, la création d'une direction commune avec l'EHPAD de Nantou, voisin d'une dizaine de kilomètres : à mettre en œuvre.

L'établissement est positionné en plateforme de service sur le territoire, servant de relais à la plateforme de répit de la Maison départementale de retraite de l'Yonne (MDRY) à Auxerre.

Une CPTS Puisaye Forterre est créée depuis octobre 2023.

L'EHPAD a développé une offre diversifiée et attractive et n'a pas de difficultés à remplir.

L'EHPAD de Toucy ne fait pas partie des ESMS suivi par la commission relative au ESMS en difficulté financière.

##### II. – Description du poste

Elaboration et suivi du cycle budgétaire et comptable.

Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques et du développement durable.

Management d'équipe, conduite de projets et accompagnement du changement.

Projet d'établissement en cours 2025-2029.

CPOM en cours.

Développement de la QVT pour renforcer l'attractivité et les recrutements, dans un contexte de pénurie de personnels qualifiés.

##### III. – Profil recherché

Maîtrise des règles budgétaires et comptables.

Capacités d'animation et de coopération avec les acteurs du territoire et les institutions.

Maîtrise de la communication interne, externe, avec tous les acteurs.

Management d'équipe et conduite de projet.

Grande adaptabilité, capacité à prioriser les dossiers et/ou à gérer plusieurs dossiers en même temps.

## ANNEXE 25

### FICHE DE POSTE

#### **Emploi de directeur ou de directrice de l'EHPAD « Docteur Marcel HARDY » du Robert (Martinique)**

##### *I. – Description de l'établissement*

L'EHPAD du Robert est un établissement public autonome médicalisé qui héberge 65 personnes âgées dépendantes : 60 en hébergement permanent et 5 en hébergement temporaire. 100 % des places d'HP sont habilitées à l'aide social par la CTM.

Structure monosite, il est situé sur la commune du Robert sur la cote atlantique à 20 km de Fort de France et à 10 km des communes de Trinité et du Lamentin. La commune du Robert compte actuellement 22 614 habitants pour 4 730 ha, c'est l'une des plus grandes villes de la côte Atlantique et de la communauté d'agglomération du pays Nord Atlantique.

Datant d'une dizaine d'années, une attention particulière doit être portée à l'entretien des locaux qui sont la propriété de la SMHLM.

La direction va s'attacher à structurer et formaliser les partenariats avec les autres ESMS et établissements de santé du territoire, dans l'intérêt du parcours des résidents accueillis et dans un souci de recherche, d'efficacité et de mutualisation.

Le projet d'établissement arrive à échéance fin 2021, et la négociation du CPOM avec l'ARS et la CTM a été impulsée courant 2021. Il conviendra de piloter ce dossier : élaboration et suivi du CPOM 2022/2026.

##### *II. – Description du poste*

Le directeur définit la politique stratégique de l'établissement médico-social. Il devra impulser la dynamique nécessaire au bon fonctionnement de cet EHPAD, coordonner et piloter la mise en œuvre de cette politique dans les différents domaines. Il assurera la gestion de l'établissement tout en garantissant les enjeux médico-sociaux et humains, la gestion administrative et financière et logistique.

Une attention particulière est portée :

- l'équilibre interne de la gouvernance entre le directeur et le président du conseil de surveillance ;
- à la qualité du dialogue social dans la structure ;
- au maintien de la situation financière qui est plutôt saine ;
- et au développement des partenariats.

Principaux projets à conduire :

- poursuivre la structuration de la démarche d'amélioration, continue de la qualité, en lien avec les évolutions en cours de la réglementation ;
- mettre à jour les outils de la loi n° 2002-2, et élaborer le futur projet d'établissement 2022/2026 ;
- s'inscrire et piloter la démarche de contractualisation, d'objectif et de moyen, CPM ;
- répondre aux appels à projets en vue d'améliorer la prise en charge des personnes accueillis dans le cadre de la diversification de l'offre ;
- développer des actions de prévention en EHPAD et le cas échéant, faire appel à la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ;
- s'inscrire dans le plan ESMS numérique.

##### *III. – Profil recherché*

Le candidat devra disposer d'une bonne capacité d'adaptation, s'appuyant sur un parcours diversifié ainsi que d'une aptitude à conduire un dialogue social continu.

###### *Expérience professionnelle appréciée :*

Aptitude à animer et manager des équipes pluridisciplinaires (favoriser le développement des compétences et du savoir-faire du personnel).

Capacité à animer des réunions de concertation ou de négociation.

Capacité d'arbitrage.

Capacité à s'engager dans la démarche de CPOM en vue de sa signature au plus tard en 2022.

Capacité d'organisation de l'accueil et du cadre de vie des résidents.

Maîtrise des aspects de gestion budgétaires et financière.

Maîtrise des gestions des risques en établissements médico-sociaux (risques sanitaires, sociaux et psychosociaux).

Aisance relationnelle et dynamique de groupe.

*Connaissance particulières requises/prévues :*

Connaissance des codes sociaux et culturels de l'outre-mer, en particulier de la Martinique.

Bonne connaissance des enjeux de santé en Martinique.

Expérience en matière de recomposition hospitalière (participation aux travaux de mise en place du GHT Martinique).

Maîtrise des champs financiers et de la gestion des RH.

Bonne connaissance des dispositifs législatifs et réglementaires du champ médico-social.

Maîtrise des recommandations de bonnes pratiques en EHPAD.

*Compétences professionnelles requises/prévues :*

Compétence managérielles, d'animation et de négociation.

Technique de négociation et de gestion des conflits.

Aptitude à l'écoute et concertation.

Animation du travail en équipe.

Technique de conduite du changement, de pilotage, gestion de projets de programmes.

Aptitude en matière de communication.

Aptitude à fixer des objectifs, les suivre et évaluer leur réalisation.

Compétences en matière budgétaire et financière.